

Questions orales

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, puis-je revenir sur la question, puisque je la crois essentielle au succès de la commission. Le Canada a-t-il été invité par toutes les parties à cette malheureuse guerre ou seulement par l'une d'elles? Et si nous n'avons été pressentis directement jusqu'ici que par l'une des parties, le gouvernement s'engage-t-il à ne pas expédier de contingent canadien avant d'avoir reçu une invitation non équivoque de tous les futurs signataires de l'accord?

L'hon. M. Sharp: Je puis être très catégorique. Nous n'expédierons pas de troupes à moins d'avoir reçu une invitation non équivoque de toutes les parties à la trêve proposée, invitation exprimée dans un document officiel qui, espérons-nous, sera signé à Paris samedi. Nous n'envoyons ni troupes ni observateurs d'aucune sorte avant d'être sûrs d'avoir été invités par toutes les parties.

M. l'Orateur: La présidence donne la parole au député de York-Sud, pour qu'il pose une autre question supplémentaire, puis elle la donnera au député de Prince Edward-Hastings, pour sa question supplémentaire.

M. Lewis: Sur le même sujet, monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dirait-il s'il croit que le gouvernement peut vraisemblablement expédier un contingent cette fin de semaine-ci et, sinon, le Parlement pourrait-il tenir le débat proposé lundi prochain, avant l'expédition du contingent?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, dans le protocole, à la négociation duquel nous n'avons pas participé, mais qui nous a maintenant été soumis, on envisage que les membres de la Commission de surveillance soient en place au Vietnam dans les 48 heures après la signature de l'accord. Nous ne sommes pas liés par ce document: nous ne l'avons pas négocié. Il nous appartiendra de décider si nous assumons l'obligation. Néanmoins, nous croyons effectivement très souhaitable qu'aussitôt que possible après la signature de la trêve nous assumions nos responsabilités, telles que je les ai exposées aujourd'hui dans ma déclaration. C'est donc notre intention, si, de fait, par suite de la signature des accords samedi prochain, nous sommes invités par les quatre parties intéressées à commencer sans retard l'envoi d'hommes ou d'observateurs au Vietnam. Il est donc fort possible qu'en fin de semaine certains des observateurs canadiens soient en route pour le Vietnam.

VIETNAM—LE CESSEZ-LE-FEU—L'EFFECTIF DU
CONTINGENT CANADIEN—LES PRÉPARATIFS

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. Étant donné que le Canada a fait savoir qu'il était prêt à participer à la commission de surveillance du cessez-le-feu, au moins pendant les 60 premiers jours, et comme ce sont les jours qui suivront samedi prochain qui seront les plus critiques pour la réussite du cessez-le-feu, le ministre pourrait-il nous dire de combien de membres sera composé le contingent que le Canada compte expédier là-bas samedi, si toutes les formalités sont terminées, quand ce contingent sera-t-il prêt à partir et de quel genre d'armes disposera-t-il?

L'hon. James A. Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, pour répondre à la première partie de la question, il semble que le Canada doive envoyer en tout 290 personnes. Cela comprend le person-

[L'hon. M. Sharp.]

nel de soutien ainsi que les personnes qui sont chargées de l'observation. Comme l'a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, nous serons prêts à envoyer le premier avion dès que l'accord aura été signé, durant la fin de semaine. En ce qui concerne les armes, il ne s'agit pas d'une force armée, mais certains membres du personnel, peut-être tous, porteront une arme de poing, c'est-à-dire un pistolet, pour leur protection personnelle.

VIETNAM—LES MESURES ENVISAGÉES POUR LA
LIBÉRATION DE LLOYD OPPEL

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire concernant notre accord visant à envoyer un groupe de surveillance au Vietnam. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il nous assurer qu'au cours des négociations qui ont mené au cessez-le-feu—dont nous nous réjouissons tous—tous les efforts possibles ont été faits pour remettre en liberté le missionnaire canadien M. Lloyd Opper, qui avait été fait prisonnier au Laos en octobre dernier et qui, selon les rapports, est maintenant gardé près de Hanoi?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Comme je l'ai dit, le Canada n'a participé à aucune négociation relative à ces accords. Il est inutile de dire que nous ne participons pas à la guerre du Vietnam. Cependant, nous nous sommes efforcés d'obtenir la mise en liberté de ce missionnaire.

VIETNAM—LE CESSEZ-LE-FEU—L'ÉTABLISSEMENT DE
RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC NORD ET SUD

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme le ministre prévoit dans sa déclaration de plus amples contacts et rapports avec le Vietnam du Nord et le Vietnam du Sud, va-t-on faire en sorte d'établir des relations diplomatiques afin de nous assurer le personnel voulu pour voir aux questions à régler dans ces pays?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la question de l'établissement de relations diplomatiques avec le Vietnam du Nord et le Vietnam du Sud est à l'étude actuellement.

LE VIETNAM—L'ACCORD RELATIF AU CESSEZ-LE-FEU—
ON SUGGÈRE D'ENVOYER UN PERSONNEL MÉDICAL PLUS
NOMBREUX

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État.

En plus d'étudier la possibilité d'envoyer des militaires au Vietnam, a-t-il étudié également celle d'augmenter le nombre du personnel médical, en vue d'aider au rétablissement des blessés de ce pays?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons déjà du personnel médical en poste au Vietnam du Sud et nous serions sûrement disposés à aider à la reconstruction et au rétablissement de ces deux parties du Vietnam ravagées par la guerre en fournissant le personnel médical voulu.